

Insertion urbaine
du Parlement Européen

Une esquisse

Micha Andreieff, Michel Messelis
Urbanistes
Février 2014

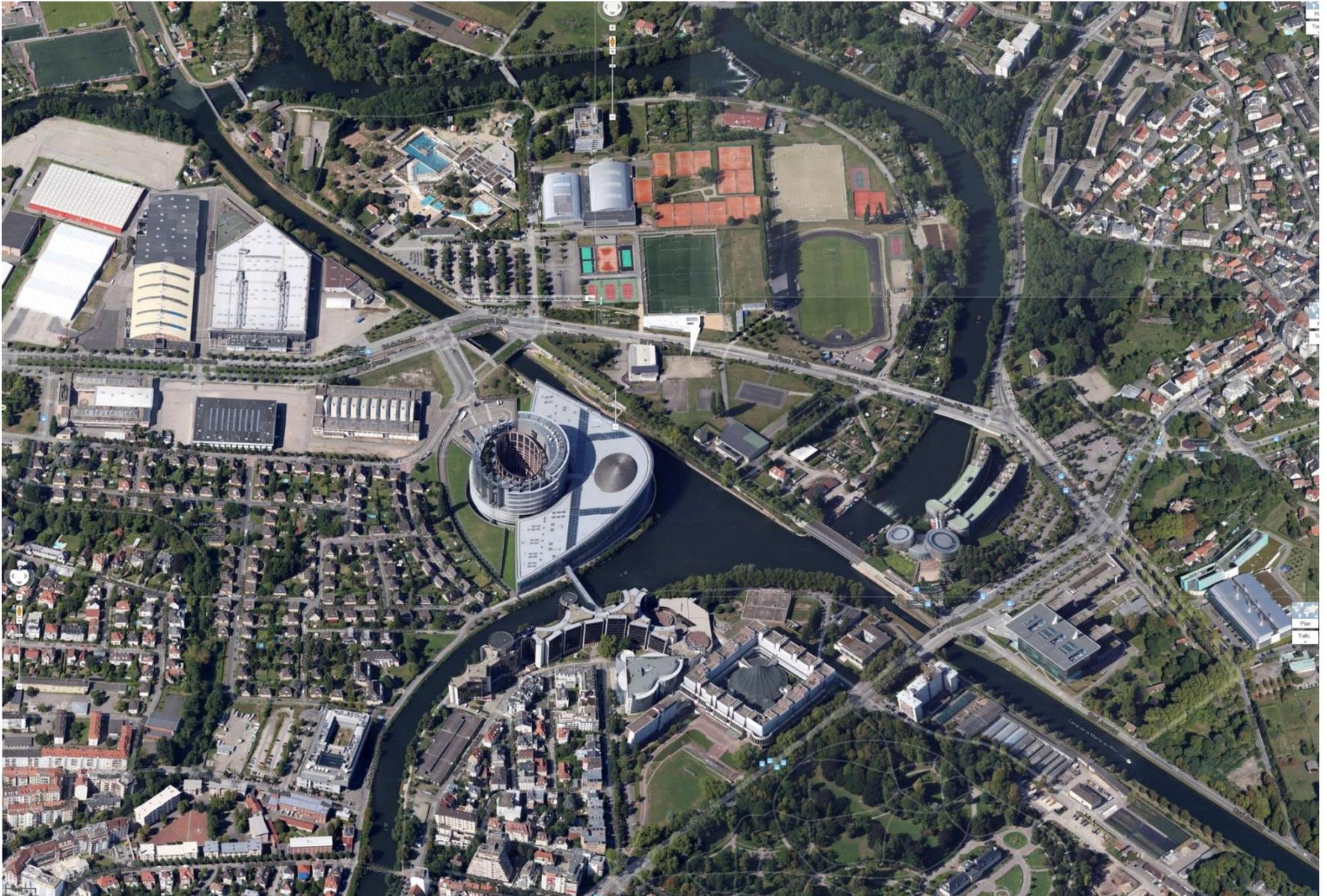
Le présent document trouve sa source dans le malaise qu'a suscité la présentation du dernier projet sur le Wacken. Quelles étaient les raisons de ce malaise?

Cette première impression demandait des éclaircissements. Pourquoi ce malaise? Quels enjeux se jouent autour de ce projet ?

Le Parlement Européen, pourtant à proximité immédiate, semble ignoré. Partant de ces prémices, nous nous sommes interrogés sur la position du Parlement dans Strasbourg, puis partant du constat de son isolement et de ces conséquences, nous avons été amenés à énoncer quelques idées visant, partant du projet de transformation de la Foire exposition au Wacken, à atténuer cet isolement.

Micha Andreieff
Michel Messelis
Urbanistes
Avec le concours de Daniel Payot

Situation actuelle du Parlement Européen



Avant-propos

Enjeux démocratiques et urbains

La défense, malheureusement plus que jamais nécessaire, du siège strasbourgeois du Parlement européen, passe peut-être par la question bien posée de l'insertion de l'édifice qui l'abrite dans le tissu urbain de la ville.

On peut certes penser que de telles considérations relèvent d'un argumentaire d'abord presque exclusivement « symbolique » : un désir d'image, une façon de mettre en scène, voire une nostalgie de monumentalité. Pourtant, là comme dans bien d'autres cas, le territoire de ce que l'on nomme, avec parfois un peu de condescendance, des « symboles », n'est pas un espace abstrait ni lointain ; il se pourrait même qu'en l'occurrence il soit le lieu où se déterminent bien des aspects de la réalité.

Cela est peut-être d'autant plus vrai à Strasbourg qui, comparée à d'autres capitales européennes, peut revendiquer une spécificité majeure. Le Parlement y côtoie le Conseil de l'Europe, la Cour européenne des droits de l'homme et plusieurs autres organisations et associations à vocation européenne, qui contribuent ensemble à dessiner l'une des faces essentielles de l'Europe : un continent de citoyens, considérés à la fois dans leur quotidienneté et

dans leurs attentes historiques, attentifs à leurs droits et à leur responsabilité, se reconnaissant dans des valeurs d'égalité, de justice et d'hospitalité. Loin des abstractions et des froideurs administratives, cette Europe est celle des proximités, des conditions de vie les plus immédiates, des relations humaines les plus mitoyennes. Loin des replis identitaires et des autocraties, cette Europe est celle d'une certaine idée de l'universalité, soucieuse de laisser s'exprimer une constitutive diversité, de respecter les provenances et singularités multiples qui la composent et décidée à forger à partir d'elles une communauté de références et d'expériences.

Cette idée n'est-elle pas d'emblée « urbaine », en un sens du terme qui associe urbanisme et urbanité ? L'urbain n'est-il pas une façon de composer avec des éléments divers, voire hétérogènes, de les organiser de la manière la plus attentive possible à ce qu'est chacun, et la plus harmonieuse possible dans la convergence de tous ?

L'Europe est « urbaine » quand elle se pense et se vit comme un continent qui ne se résout ni à la dispersion des entités qui la forment, ni leur

uniformisation ; quand elle laisse jouer en elle les différences pour que s'exprime à la fin un sentiment d'appartenance ouverte, sans contrainte.

Cet équilibre toujours problématique, mais incontestablement valorisant, entre affirmation d'une unité relative et approbation d'altérités irréductibles mais compatibles entre elles, cet équilibre « urbain », comment le rendre perceptible dans l'architecture, et comment l'évoquer dans la position même des bâtiments abritant les institutions européennes, au sein de leur quartier et plus largement de la ville dans laquelle elles sont implantées ? C'est la question que se posent ici Micha Andreieff et Michel Messelis. Quelles que soient les pistes qu'ouvre leur réflexion commune, le souci dont elles témoignent nous apparaît doté d'une incontestable légitimité.

Sans doute l'étude qu'ils présentent ici repose-t-elle, comme toute proposition honnête, sur quelques présupposés, dont on dira qu'ils sont, comme tous les autres, discutables, mais dont on saura justement gré à leurs auteurs de les soumettre à la discussion. L'un de ces présupposés particulièrement suggestif, serait ce

que ce que les institutions européennes représentent mérite de trouver une marque, une inscription topologique et urbaine. C'est bien une question de symbole, mais au sens le plus concret du terme : comment imaginer que l'idée d'Europe que portent en grand ces institutions ne soit pas du tout évoquée par leur présence physique dans la ville ? Elles représentent le lien qui corrige la dispersion, l'orientation qui atténue le désarroi, l'espace tiers qui n'appartient à personne et vers lequel convergent les paroles, la fabrique du sens, la capacité d'élaborer des projets ouvrant de nouvelles possibilités et essaimant tout autour selon des axes rayonnants. Tout cela ne mérite-t-il pas d'être manifesté aussi par des liaisons soulignées entre les édifices et leur environnement, par des repères explicites qui suggèrent les finalités et les préférences, par des ouvertures qui évoquent la diffusion – par une cohérence d'ensemble qui rappelle à la fois la très grande diversité de modes de vie, de pensées, de cultures et d'habitations du monde qu'est l'Europe et l'attachement des millions de personnes qui la peuplent à des valeurs constitutives, à commencer bien sûr par celles qui, démocratiques, supposent déjà elles-mêmes un réglage, jamais définitif,

toujours à conquérir et à confirmer, entre singularités multiples et intérêt général ?

Il s'agirait donc, pour qui arpente le terrain autour du Parlement européen et pour qui jette un œil sur le plan de la ville, de pouvoir instantanément, avec l'intuition d'une évidence, deviner, reconnaître ces valeurs et ces orientations ; il s'agirait ainsi, en amont, de configurer ce terrain et de dessiner ce plan de telle sorte que puissent y être lues les spécificités d'un engagement européen : celui qui fait que Strasbourg ne se contente pas d'héberger des institutions européennes, mais qu'elle se définit elle-même comme européenne – en tant que ville traversée par l'histoire et contribuant à la définition de l'avenir du continent, en tant que collectivité dotée de mémoire et de en tant que territoire vivant stimulé par des relations qui témoignent simultanément du respect des altérités et de la confiance en leurs convergences. En ce sens, le déplacement, la halte, le regard, le rapprochement opéré entre deux bâtiments, le lien établi entre un bâtiment et un paysage, la

la perspective qui s'ouvre aux yeux et aux pas, les densités vécues et les respirations constatées, tout cela est déjà lecture.

C'est peut-être là l'ambition de Micha Andreieff et de Michel Messelis : dessiner le quartier européen de Strasbourg, enchâsser le Parlement européen dans des cohérences explicites, travailler conjointement espaces physiques et cohérences de sens, de telle sorte que les vocations et les espérances européennes de cette ville puissent y être lues à même ces espaces. Question de symbole ? Oui, mais dans l'acceptation la plus concrète et la plus effective de ce beau mot, qui évoque aussi la réunion, la réparation et le rassemblement.

Daniel Payot
Professeur de la philosophie de l'art
À l'université de Strasbourg

Caractéristiques de la situation urbaine du Parlement Européen à Strasbourg



L'impression générale est que le parlement est isolé. Quels éléments fondent cette impression? Si elle est vérifiée, quelles pourraient en être les conséquences ?

1.- Un isolement « fonctionnel »

A priori une telle institution représente une collectivité de citoyens qui dans le cas présent vivent pour leur grande majorité en ville. Il paraît donc légitime de considérer que la Parlement doit être « en ville », c'est à dire un lieu habité, un lieu où l'on travaille ou encore un lieu où l'on échange. Dans cette acceptation, peut-on alors estimer qu'à Strasbourg le Parlement Européen est « en ville » ?

Quels sont les lieux habités les plus proches, les lieux de travail qui animent l'environnement du Parlement Européen à Strasbourg ?



2 - un isolement physique

Les institutions de ce type sont assez régulièrement mises en scène dans la ville, ce qui contribue à en rendre sa mémorisation plus facile. De multiples exemples illustrent le propos. Chacun peut décrire le bâtiment de l'Assemblée nationale, du Bundestag, etc. ... Si ce n'est pas le bâtiment de l'institution législative, le siège de l'exécutif est lui aussi assez souvent mis en exergue par des dispositions urbanistiques particulières. Par exemple: Oslo.





Ici rien de tel. Certes le bâtiment est imposant, sa silhouette assez facile à mémoriser, mais l'image ne renvoie pas clairement à un bâtiment public représentatif. Par ailleurs, son entrée, aussi étriquée que l'ensemble est imposant, indique plus l'entrée d'un banal immeuble de bureau que celle d'un bâtiment dont le rôle est unique à l'échelle d'un continent.

La vue sur le Parlement semble fortuite : ni alignement ni cadrage. Un tel déficit de mise en scène dans le théâtre urbain, à quelque niveau que ce soit, pour un bâtiment censé représenter de manière peut-être indirecte, un continent de 4,5 millions d'habitants est probablement dommageable pour la fonction qu'il incarne. L'Europe, au sens politique est perçue comme lointaine, voire indifférente, et c'est finalement l'image que donne le parlement, il en perd sa valeur symbolique. En le quittant, le dispositif architectural dirige la vue vers d'improbables constructions et des voiries sans rapport (forme, orientation, traitement) avec le lieu prestigieux que l'on quitte.

L'espace public sur lequel il ouvre est tellement distendu qu'une manifestation de plusieurs centaines de personnes, voire d'avantage, passe pratiquement inaperçue.





Le Parlement « ne fait pas corps » avec les autres bâtiments européens. Le plan d'eau qui est en quelque sorte son actuel parvis contribue à le séparer de la collection des autres édifices européens. Seul le tramway qui lui rend visite à distance respectueuse ne suffit pas cependant à l'insérer en ville et le laisse perdu dans une banlieue hasardeuse qui a fleuri spontanément.



Il ressort de cette brève analyse, que le Parlement Européen n'est pas à sa place ou mieux n'a pas de place. Rien à l'exception du tramway, ne le situe dans la vie quotidienne locale. Visuellement tenu à distance, il ne fait pas partie de l'image que les strasbourgeois ont de leur ville. Et le fait que les 400.000 visiteurs annuels viennent le visiter en bus montre bien la discontinuité territoriale qui sépare le parlement de « Strasbourg ville ».



Dans de telles conditions tout changement dans l'environnement immédiat du Parlement doit être saisi comme une chance d'en améliorer l'insertion et donc l'image. Le projet de transformation de l'actuelle Foire Exposition est de ce point de vue tout à fait stratégique. Pour autant même si ce projet peut, et doit contribuer à une remise en scène du Parlement, il ne saurait suffire. Subsisteront encore les césures entre « Europe du Parlement » et « Europe du Conseil » dont on perçoit bien que, même s'il faut continuer à distinguer les fonctions de l'un et de l'autre, il faut trouver une continuité urbaine construite, qui permette de dépasser ce qui n'est aujourd'hui qu'un lotissement institutionnel de prestige. Restera à assurer une continuité urbaine forte entre la fin de la « Neustadt » et cette couronne européenne, afin qu'elle soit autre chose qu'une « Europastadt ». Collée à la Neustadt.



La question posée est donc bien: comment intégrer le Parlement dans la ville, quelles continuités dessiner, quels éléments symboliques lui rattacher?

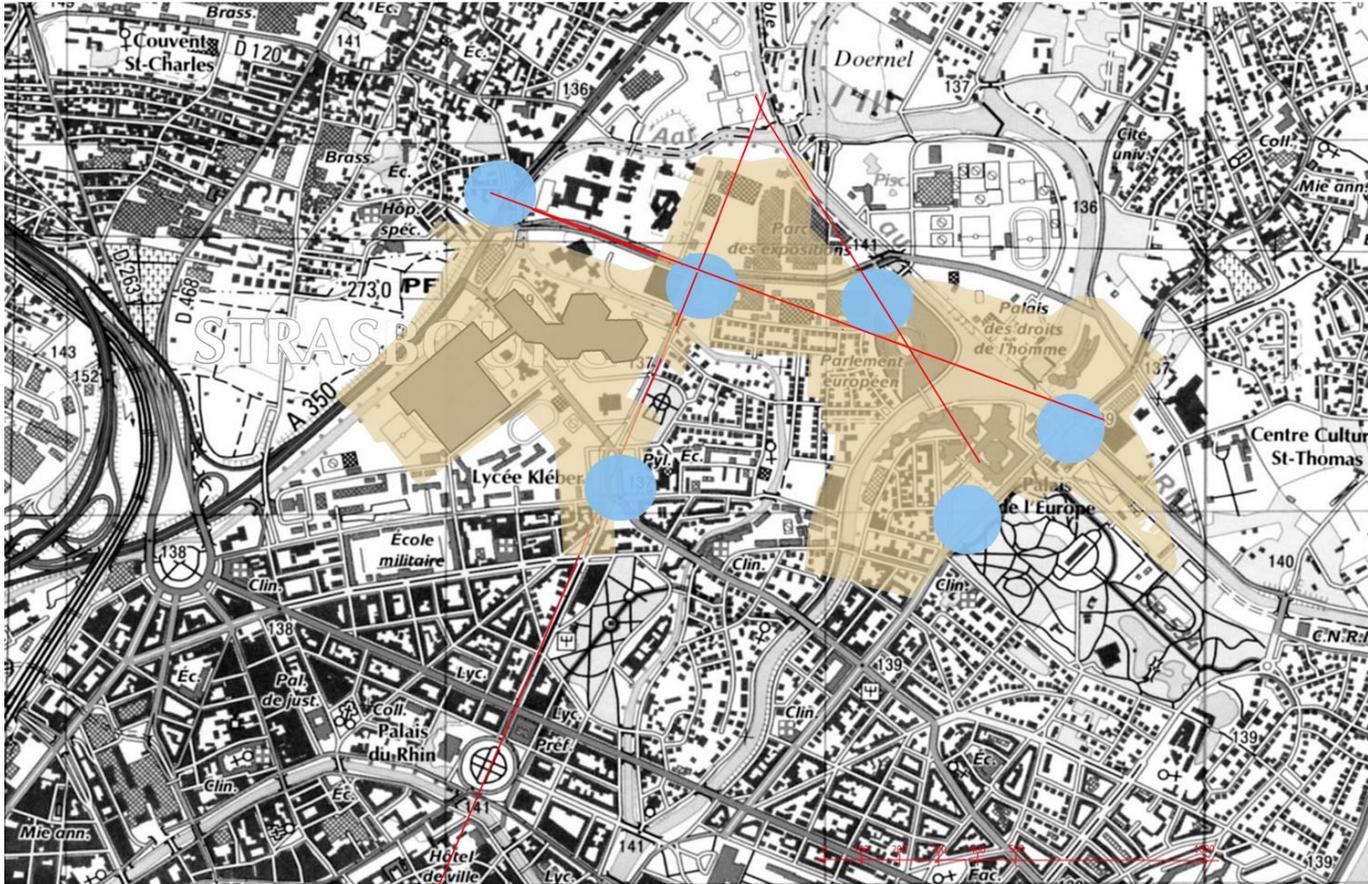
Rompre « l'isolement urbain » du parlement européen implique de prendre en considération quelques éléments d'organisation existants et à les mettre en évidence. Pour l'essentiel :

- la perspective vers la cathédrale, dans l'axe de l'avenue Schutzenberger,
- et celle sur le parlement depuis l'Allée du Wacken – Wenger Valentin.
- la mise en scène de son accès depuis le canal de la Marne au Rhin



La desserte du Parlement s'organise pas plusieurs voies dont les articulations sont à prendre en compte comme autant de portes d'accès:

- Herrenschmidt / Wacken,
- Schutzenberger / Wender Valentin – Dresde (Conseil Régional – Théâtre du Maillon)
- Square P.H. Spaak – pont sur le canal Marne au Rhin,
- Avenue de l'Europe / allée des Droits de l'Homme,
- Place de Bordeaux



L'emprise générale nécessaire pour rompre l'isolement urbaine du Parlement devrait assez largement déborder les différents points d'articulation du site.

Cette emprise pourrait être en quelque sorte un secteur géographique d'influence.



Le projet actuellement retenu, paru dans la presse en juillet 2013, ne semble pas répondre à ces interrogations.

Il est l'image d'un « produit promoteur », d'un lotissement de bâtiments collectifs, dont la construction se fera par lots en fonction des opportunités d'achat. La situation de ce lotissement ne manquera pas d'ailleurs d'attirer les acheteurs, amateurs d'architecture probablement réfléchissante et fonctionnelle, à l'opposé des images bucoliques habituellement présentées.



Il ne semble pas que ce projet, dans son état actuel, puisse, à la fois intégrer le Parlement dans la ville et lui conférer des éléments symboliques qui correspondent à l'importance qu'il revêt en Europe, et mette en valeur le caractère européen de Strasbourg.

Une esquisse d'insertion du Parlement Européen



A ces différentes questions : une esquisse de réponse, un dessin d'intégration possible, parmi bien d'autres assurément. Elle suggère de prendre en considération :

- les axes structurants existants ;
- l'insertion du Parlement dans de nouvelles constructions, lui dessinant un parvis,
- la création d'une perspective sur le canal de la Marne au Rhin par la création d'un vaste plan d'eau,
- construisant de nouveaux bâtiments vis-à-vis du Conseil de l'Europe,
- dessinant une place de quartier face au Conseil Régional et au nouveau théâtre du Maillon,
- proposant une nouvelle entrée au Conseil de l'Europe en construisant son parvis actuel.

Une esquisse d'insertion du Parlement Européen





Organisation urbaine: Paris Tolbiac et Stockholm Hammarbyhamn



La forme de présentation de cette esquisse n'est bien entendu pas celle d'un « plan de masse ». Plutôt une forme de stratégie de réalisation qui contient les éléments de souplesse permettant de s'accorder à la réalisation sur le long terme; permettant de saisir des opportunités qu'aujourd'hui nous ne sommes pas en situation de prévoir. Elle propose les éléments de souplesse qui permettent d'importantes variations de programme en associant plusieurs îlots proposés dans son organisation. C'est aussi la possibilité de définir une nouvelle et claire répartition foncière.

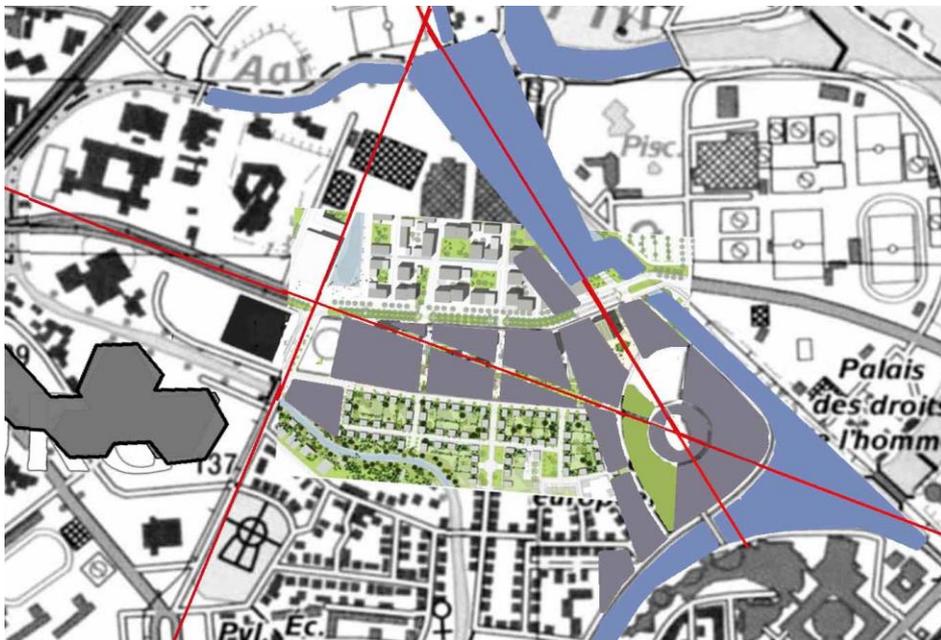
Cette proposition d'organisation urbaine en ordre continu induit la lisibilité des tracés viaires, leur hiérarchie, et détermine de surcroît la nature de l'espace public qui ne peut être dans ce cas le délaissé des événements architecturaux. Il s'agit ici de dessiner le cadre dans lequel se réalise l'architecture, et non l'inverse. Elle induit « non pas la forme de la ville, mais produit effectivement de la fonction urbaine, pour qualifier le secret » (Jean-Christophe Bailly – La phrase urbaine)



Cette d'esquisse d'aménagement à long terme propose d'englober le parlement européen dans un nouveau quartier de la ville.

Sa prise en considération bouscule effectivement le projet actuellement retenu. Tout en maintenant son emprise générale cette proposition lui permet de mieux s'insérer dans une orientation à long terme, imprimant au projet des perspectives jusqu'ici non explorées. La proposition d'infléchissement ci-contre le montre.

De nouveaux bâtiments jouxtant au plus près le parlement européen devraient être étudiés. Tel quel, il est par trop isolé, sa proximité d'une cité pavillonnaire accentue encore sa singularité. Son accès n'est pas à l'échelle de son importance institutionnelle et symbolique comparée à l'insertion urbaine des autres institutions en Europe. La situation du théâtre du Maillon, tête de pont culturelle de ce nouveau quartier, devrait demeurer sur son emplacement actuel, quelle que soit sa future conception, ouvrant sur un espace public à l'échelle du quartier, en situation de transition avec le quartier existant.



Dans un nouveau projet, prendre en compte tous les éléments qui traduisent la symbolique du Parlement et l'importance des décisions qui s'y prennent est une exigence initiale. Il y va de la lecture de l'exercice législatif européen.

Situation actuelle du Parlement Européen



Axes urbains majeurs

Une esquisse d'insertion du Parlement Européen dans le quartier du Wacken



La relative importance des travaux qu'engendrerait la mise en œuvre d'une telle hypothèse (élargissement du canal, création d'un parvis, nouveaux bâtiments en proximité immédiate du Parlement, empiètement sur la cité pavillonnaire existante, modification de l'arrêt du tramway ...) relèverait d'une maîtrise d'ouvrage déléguée à la Ville par le Parlement Européen.